

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/012/7.5

Feuillet n° 013

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 4 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Vice-Président.

Date de convocation : 29 janvier 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	43
Votants :	49
Pour :	49
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND ; Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY,

Excusés : Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Sébastien LUNEAU, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Alexandra DUMAS, Marc CHAPON, Mattia TRENTEMONT, Jean-Michel LAGORCE, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Sabine MALARD donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Maud MANIERE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Laboratoire du Territoire de la Vallée de la Vézère

L'association « Laboratoire du Territoire de la Vallée de la Vézère » a sollicité le soutien de la Communauté de communes afin de mettre en œuvre des projets sur la thématique du papier. En effet, les papeteries de Condat et d'Uzerche, les moulins à papier, les liens avec la filière bois, les liens avec l'énergie de l'eau, l'écriture... sont tout autant de passerelles à tendre entre différents secteurs dans le but de rassembler les richesses de cette vallée et de les potentialiser.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210204-DE2021012-DE
Regu le 11/02/2021

Dans un premier temps, des activités dédiées à l'origami tels des ateliers, des expositions, des rencontres scolaires... mais également un fablab, atelier de réalisation et construction pour particuliers, entreprises, associations, artisans... sont envisagées.

Après avis du Bureau communautaire réuni le 28/01/21, Monsieur le Président propose d'attribuer une somme de 1 000€ à l'association.

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer à l'association « Laboratoire du Territoire de la Vallée de la Vézère » une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000€ ;
- **AUTORISE** le Président de la Communauté de Communes à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 11/02/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET.



AR PREFECTURE

024-200041150-20210204-DE2021012-DE
Reçu le 11/02/2021